

10 Place du Général Pittié,
58000 Nevers
Tel : 09.81.79.27.57
Mail : ifenevers@gmail.com

Projet Pédagogique

Septembre 2019

L'Institut de Formation en Ergothérapie de Nevers (IFEN), ouvert en septembre 2017, a pour but de former à chaque promotion 34 étudiants à la profession d'ergothérapeute selon deux modalités de formation :

- en formation initiale
- en formation continue.

Sur les 34 places annuelles, au moins 31 places sont accessibles par concours, et maximum 3 places par passerelle (accessibles après le passage devant un jury oral de candidats détenteurs de diplômes paramédicaux niveau licence, ou d'une licence).

L'arrêté N° 2017-E-009 et N°2018-N-048 porte autorisation de l'institut de formation en ergothérapie de Nevers ainsi qu'à sa directrice, Cécile HUIBAN.

L'IFE de Nevers dispensera la formation conduisant au diplôme d'État d'ergothérapeute, conformément à l'arrêté du 5 juillet 2010 et aux textes ci-dessous en vigueur :

Admission

Arrêté du 21 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute.

Formation

Arrêté du 21 avril 2007 modifiant les conditions de délivrance du diplôme d'État de certaines professions de santé.

Arrêté du 18 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute.

Fonctionnement de l'institut

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation paramédicale.

Arrêté du 17 avril 2018 relatif au fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Vaccination

Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique.

Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, Titre III, articles 54, 55 et 56.

I. LE PROJET PEDAGOGIQUE

INTRODUCTION

L'IFEN dispense un enseignement défini par arrêté du Ministère chargé de la Santé et prépare au diplôme d'état d'ergothérapeute institué par le décret n°70-1042 du 6 novembre 1970.

La réforme des études de 2010 (arrêté du 5 juillet 2010 modifié relatif au diplôme d'état d'ergothérapeute) a inscrit la formation dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Une convention tripartite entre la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Université de Bourgogne et l'IFEN, signée en 2018, permettra d'attribuer le grade de licence aux étudiants ayant validé leur cursus conduisant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute et d'asseoir notre partenariat avec l'Université de Bourgogne.

L'institut fonctionne sous deux tutelles :

- une tutelle de contrôle pédagogique et réglementaire : l'Agence Régionale de Santé en la personne du représentant qui préside l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et en la personne du conseiller pédagogique régional
- une tutelle de certification : la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour l'attribution du diplôme d'état, à ce jour non dénoncée et non modifiée.

Par la double démarche d'apprentissage, universitaire pour une part, professionnelle d'autre part, il est recherché une synergie pour renforcer le processus de professionnalisation de chaque étudiant, l'ancrer dans une démarche clinique, de prévention, de rééducation, de réadaptation, de réhabilitation psychosociale et d'insertion en lui apportant les éléments nécessaires pour l'inscription et l'évolution de la profession dans l'environnement politico-socio-économique, et assurer la formation à une réflexion sur la pratique professionnelle afin d'apporter des prestations de qualité les plus appropriées aux personnes en situation de désadaptation.

Ce projet pédagogique est élaboré pour présenter l'offre de formation et servir de lien et de référence entre les différents acteurs de la formation.

1. LA SELECTION DES ETUDIANTS

L'Institut de Formation en Ergothérapie de Nevers accueille 34 étudiants par an (plus 4 places en 2019 par rapport aux années précédentes).

Sur les 3 années de formation, la capacité sera donc de 102 étudiants environ compte tenu des potentiels abandons, redoublements, et transferts d'étudiants entre les IFE.

La sélection de ces 34 étudiants se fait par deux voies de recrutement, ce qui apporte une forte dynamique dans la formation :

- 3 places maximum peuvent être attribuées en formation continue (qui s'adressent aux licenciés de santé, professionnels de santé niveau bac+3 et détenteurs de Licences), selon l'article 31 de l'arrêté du 2 juin 2010 modifié

relatif à l'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute : les candidats sont sélectionnés via un oral par un jury nommé par le directeur de l'IFEN.

- 31 à 34 places sont accessibles sur concours d'entrée.

Deux places supplémentaires peuvent également être attribuées à des ergothérapeutes titulaires d'un diplôme ou autre titre ou certificat permettant l'exercice de la profession d'ergothérapeute obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat faisant partie de l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse, sous réserve de réussite à des épreuves de sélection. Ces épreuves sont organisées simultanément à celles du concours de droit commun prévu par l'arrêté du 23 décembre 1987 modifié susvisé et sont évaluées par le jury mentionné à l'article 8 dudit arrêté.

L'admission par concours d'entrée est réglementée par l'arrêté du 2 juin 2010 modifié relatif à l'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute.

Le candidat doit soit :

- Être inscrit en classe de terminale, l'admission des étudiants étant alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat
- Être titulaire du baccalauréat français
- Etre une personne ayant satisfait à un examen d'entrée à l'université ou titulaire d'un DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires)
- Être titulaire d'un titre admis en dispense du baccalauréat (arrêté du 25 août 1969 modifié et décret n°81-1221 du 31 décembre 1981 et annexe 3 de l'arrêté du 23 décembre 1987 modifié relatif à l'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute).
- Etre une personne reçue à l'examen de niveau organisé en vue de l'admission dans les écoles paramédicales.

Les épreuves d'admission sont au nombre de 3 :

- Une épreuve écrite de tests psychotechniques d'une durée d'1h et notée sur 20 points.
- Une épreuve écrite de contraction de texte d'une durée d'1h et notée sur 20 points.
- Une épreuve écrite de Biologie/Physique d'une durée d'1h et notée sur 20 points.

La note zéro à l'une de ces épreuves est éliminatoire.

L'épreuve de Biologie/physique porte sur :

- L'intégralité du programme de physique de première S et terminale S, à l'exception des enseignements dits de spécialité.
- Le programme spécifique de sciences de la vie et de la terre portant sur les thèmes suivants du programme de première S :
 - Thème 1A « expression, stabilité et variation du patrimoine génétique »
 - Thème 3A « féminin, masculin »
 - Thème 3B « variation génétique et santé »
 - Thème 3C « de l'œil au cerveau : quelques aspects de la vision »
et de terminale S :
 - Thème 1A-1 « le brassage génétique et sa contribution à la diversité génétique »
 - Thème 1A-2 « diversification génétique et diversification des êtres vivants »

- Thème 1A-3 « De la diversification des êtres vivants à l'évolution de la biodiversité »
- Thème 1A-4 « un regard sur l'évolution de l'homme »
- Thème 3A « le maintien de l'intégrité de l'organisme »
- Thème 3B « neurone et fibre musculaire »

A l'issue de ces épreuves, un classement sera établi pour les candidats admis par ordre de mérite dans la limite des places disponibles. Une liste complémentaire sera publiée en même temps que la liste des admis.

En cas d'égalité de points obtenus par plusieurs candidats, le rang de classement est déterminé par la différence de note la plus faible entre la note obtenue à l'épreuve de contraction de texte et celle obtenue à l'épreuve de biologie et physique.

En cas d'égalité des notes obtenues à l'ensemble des épreuves, le candidat le plus âgé sera classé avant les autres

2. LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION

La formation se réfère aux obligations réglementaires et aux textes officiels régissant la formation paramédicale et notamment l'arrêté de formation des ergothérapeutes du 5 juillet 2010 modifié.

L'annexe 1 de cet arrêté définit l'ergothérapeute comme « un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. Il intervient en faveur d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, professionnel, éducatif et social. Il évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Il analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap et pose un diagnostic ergothérapeutique.

Il met en œuvre des soins et des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale visant à réduire et compenser les altérations et les limitations d'activité, développer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et l'implication sociale de la personne.

Il conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable. Afin de favoriser la participation de la personne dans son milieu de vie, il préconise des aides techniques et des assistances technologiques, des aides humaines, des aides animalières et des modifications matérielles. Il préconise et utilise des appareillages de série, conçoit et réalise du petit appareillage, provisoire, extemporané. Il entraîne les personnes à leur utilisation ».

A. LE PROFIL DE PROFESSIONNELS QUE NOUS VOULONS FORMER

La formation doit permettre aux futurs ergothérapeutes :

- D'exercer la profession dans les différents domaines de pratiques avec la meilleure adaptation possible au marché de l'emploi
- De s'adapter aux évolutions conceptuelles et technologiques régissant la profession.

Le champ d'exercice de l'ergothérapeute est vaste et varié, il agit sur prescription médicale. Sa formation lui permet, après examen clinique, radiographique, prise en compte du diagnostic médical et des examens complémentaires, d'élaborer le bilan diagnostique ergothérapique, de définir des objectifs en concertation avec la personne soignée et de décider des techniques les plus adaptées. Les évaluations cliniques successives de la personne lui permettent d'adapter son traitement au fur et à mesure de l'évolution de son état.

Spécialiste de la rééducation et de la réadaptation, des troubles du mouvement et de la motricité, des déficiences et des altérations des capacités fonctionnelles et cognitives, il agit manuellement, de façon instrumentale ou éducative.

C'est un thérapeute qui permet aux patients de poursuivre le travail entrepris, de modifier certains comportements et d'intégrer des stratégies compensatrices et palliatives.

Son engagement relationnel est également présent dans sa pratique.

C'est un professionnel de santé qui travaille en interdisciplinarité. Il est toujours à la pointe de la technologie et exerce une veille professionnelle et scientifique permanente. Il se forme et forme tout au long de son exercice.

C'est un praticien réflexif.

Il se positionne en tant qu'acteur dans le système de santé, dans son territoire et son environnement de travail.

Notre projet pédagogique vise pour tout cela, un quadruple développement :

- Un sens clinique aigu
- Une pratique manuelle, instrumentale et éducative adaptée aux différents champs d'exercice
- Une pratique réflexive
- Une veille professionnelle et scientifique.

L'ergothérapeute fait preuve d'autonomie dans sa pratique, tout en restant dans un cadre éthique et déontologique.

Dans ce contexte, la formation devra lui permettre de développer des compétences diverses.

En ce qui concerne le sens clinique, la formation nécessitera de travailler de manière approfondie sur :

- Le recueil et la précision de l'examen clinique
- L'interprétation des données cliniques
- L'attribution d'une valeur de gravité à des signes cliniques ou paracliniques
- L'utilisation et l'interprétation de la biologie, de l'imagerie et autres examens complémentaires
- La définition des problèmes cliniques
- Les hypothèses diagnostiques ergothérapiques

- La considération des objectifs de la personne soignée
- Le pronostic
- Les choix des thérapeutiques ergothérapeutiques
- La mise en œuvre des thérapeutiques ergothérapeutiques
- Le suivi de l'évolution
- L'ajustement des thérapeutiques ergothérapeutiques

Un certain nombre de compétences, de capacités et de facteurs conatifs seront travaillés avec l'étudiant :

- Résoudre des problèmes en traitant de façon autonome des situations habituelles et des situations imprévues, en recherchant des alternatives et implémenter des solutions
- Analyser rapidement et efficacement une situation et poser un diagnostic ergothérapeutique fiable, en déduire des solutions pertinentes
- S'adapter à des situations variées, ajuster ses comportements professionnels en fonction des caractéristiques de chaque personne et de l'environnement
- Anticiper les aléas en analysant les risques, faire preuve de réactivité face à l'imprévu, prioriser les actions, faire face à l'inattendu
- Conduire un projet dans toutes les étapes
- Analyser les risques cliniques et autres en utilisant des méthodes et des outils spécifiques, élaborer des plans d'action
- Agir en autonomie en réalisant des actions sans soutien ni supervision, accepter de courir le risque de difficultés ou de critiques lorsque la situation le nécessite
- Tenir compte des éléments éthiques dans les choix thérapeutiques ergothérapeutiques

L'étudiant en ergothérapie développe pendant la formation des capacités diverses :

- Conceptualisation
- Raisonnement analytique et complexe, identification des différentes composantes d'une situation et les liens qui les unissent en vue de leur traitement
- Prospection, intégration d'éléments de prévision dans son action
- Créativité, sens de l'innovation, recherche, imagination, définition et mise en œuvre de pratiques et de solutions nouvelles
- Curiosité intellectuelle, ouverture sur la nouveauté, goût d'apprendre
- Diplomatie, avec recherche de compromis acceptables
- Leadership
- Maîtrise de soi, contrôle de ses émotions, capacité à prendre du recul dans certaines situations, à conserver un positionnement professionnel
- Réactivité, capacité d'agir ou d'identifier rapidement les actions à mener face à une situation imprévue
- Rigueur, fiabilité, application de savoirs normés, modes opératoires, règles, procédures, méthodes et réalisation des activités sans erreur
- Sens critique, interrogation permanente sur ses actions et ses décisions thérapeutiques ergothérapeutiques
- Sens de l'initiative,

- Sens de la confidentialité,
- Sens relationnel, capacité à entrer en contact avec autrui, à être réceptif aux informations fournies par les personnes et par l'environnement, à construire un réseau relationnel et à l'utiliser

Les facteurs conatifs sur lesquels il faut se pencher dans la formation sont ceux relatifs à l'engagement de l'apprenant dans sa formation : motivation, attributions et émotions.

La motivation est un ensemble de mécanismes qui assurent le déclenchement, la régulation et le maintien du comportement jusqu'à la réalisation des intentions initiales. La source émerge chez l'apprenant de l'expérience de la réussite.

Les attributions sont les attentes des succès chez les individus.

Les émotions seront travaillées lors de séances d'analyse de pratique réflexive.

Au niveau opérationnel, les apprenants sont actifs ; les méthodes pédagogiques vont favoriser la construction du savoir.

L'enseignant est un médiateur facilitant la découverte de notions nouvelles, il va permettre à l'étudiant de contextualiser les apprentissages, puis de les décontextualiser et enfin de les recontextualiser pour favoriser l'élaboration et l'organisation des connaissances, pour créer des liens et faire sens. L'enseignant aide les étudiants à construire un raisonnement pour l'apprentissage de la nuance au travers de situations cliniques.

Ces situations cliniques mobilisent un ensemble d'acquis, elles sont orientées vers les activités, significatives, et porteuses de sens. Elles doivent faire référence à une catégorie de problèmes spécifiques et doivent être nouvelles pour l'apprenant.

Nous définirons ici la compétence selon Meirieu : « ...*capacité d'associer une classe de problèmes précisément identifiés avec un programme de traitement déterminé* » « ...*activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans les champs élevés de la connaissance* »

La compétence est ici envisagée comme l'utilisation d'un schème reconnu pour être le mieux adapté à la classe de situations dont dépend le problème rencontré. C'est la reconnaissance des contenus d'une situation concrète, analyse décontextualisée de ceux-ci, elle-même génératrice de réorganisation des contenus et des procédures cognitives qui donnent un sens à ces connaissances.

La capacité est ici définie comme un pouvoir, une aptitude à faire quelque chose. Aucune capacité n'existe à l'état pur et toute capacité ne se manifeste qu'à travers une mise en œuvre d'une action.

B. LES VALEURS QUE NOUS PORTONS DANS LA FORMATION

Les valeurs que nous portons dans et au travers de la formation sont les valeurs incontournables pour un métier du soin. Par ailleurs, elles s'articulent autour de la haute idée que le futur professionnel se fait du métier et de son exercice. Ces valeurs sont :

- Le respect de soi et d'autrui est une base incontournable que nous vivrons ensemble pendant la formation. Ce concept fait référence à l'attention, la considération. Être attentif à l'autre signifie être capable de se décentrer de soi pour pouvoir percevoir l'autre dans ce qu'il est. C'est un éprouvé au quotidien lorsque le respect est intégré. Considérer l'autre permet la bienveillance. Ce concept est corrélé bien entendu à une conception de l'Homme comme étant une

personne singulière, libre de ses choix, capable de décider pour elle-même, un être complexe qui doit faire l'objet d'un regard holistique de la part des différents praticiens

- L'altérité (condition de l'autre au regard de soi, reconnaissance de l'autre dans sa différence)
- L'authenticité
- La compétence
- La déontologie

Nous rajouterons la recherche comme valeur fondatrice de la formation, la créativité également, l'adaptabilité, et la professionnalisation.

3. LA CONCEPTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION ET LES CHOIX PÉDAGOGIQUES A L'IFEN

La formation définie par l'arrêté du 5 juillet 2010 modifié relatif au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute, vise à l'acquisition de compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'ergothérapeute et pour répondre aux besoins de santé, d'autonomie et de qualité de vie des personnes dans le cadre d'un travail en interprofessionnalité.

Tout au long de la formation, l'étudiant :

- Construit peu à peu son portefeuille de compétences au gré des cours magistraux, des travaux dirigés, des expériences en stages et des analyses réflexives des pratiques professionnelles.
- Développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles.
- Acquiert les compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'ergothérapeute.
- Prépare progressivement son projet professionnel.
- Apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose pour garantir le processus thérapeutique et l'accompagnement de la personne en situation de handicap.
- Développe sa capacité critique et de questionnement au service de sa curiosité intellectuelle et scientifique.
- Déploie une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction, en respectant notamment le champ d'intervention des autres professions réglementées et en suivant les règles de déontologie.

Exercé au cours de la formation au raisonnement clinique et à la réflexion critique, le professionnel sera compétent, capable d'intégrer rapidement de nouveaux savoirs et saura s'adapter à des situations variées.

Les principes pédagogiques reposent sur :

- L'approche par les compétences.

Apprendre un métier requiert de s'approprier des connaissances théoriques, pratiques et réflexives, à les articuler entre elles mais aussi et surtout à les transférer dans des situations professionnelles, chaque jour plus différentes et complexes les unes des autres. C'est pourquoi la formation en ergothérapie repose sur le principe de l'alternance intégrative entre les apports théoriques et pratiques et la confrontation clinique qui s'enrichissent mutuellement pour permettre à l'étudiant de construire sa démarche professionnelle en opérant des choix pertinents et réfléchis. Il acquiert ainsi les compétences nécessaires pour l'exercice professionnel à venir.

Un temps sera pris en amont par l'IFEN pour aider les tuteurs à l'élaboration de leur livret d'accueil et la définition des situations apprenantes et des invariants sur leur terrain de stage.

Puis lorsque les terrains de stage accueilleront des stagiaires, des analyses réflexives des pratiques professionnelles seront organisées sur les terrains de stage avec visite des responsables de suivi des étudiants. Ces analyses de pratiques seront poursuivies à leur retour à l'institut de formation. L'analyse des pratiques réalisée au sein de l'institut a pour objectif de permettre de faire des liens forts entre les savoirs développés à l'IFE et les pratiques en stage, afin d'aider les étudiants à transférer les invariants dans de nouvelles situations.

La compétence est « *la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances et des comportements. Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité* » (définition du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière 2008). La compétence fait appel à différentes ressources de la personne, des savoirs théoriques, pratiques, relatifs à l'environnement professionnel mais aussi relationnels. Elle réside dans la capacité de l'étudiant à combiner ces ressources et à les mobiliser pour faire face à des situations professionnelles.

- Le principe de l'alternance : apprendre un métier requiert de s'approprier des connaissances théoriques, pratiques et réflexives, à les articuler entre-elles mais aussi et surtout à les transférer dans des situations professionnelles, chaque jour différentes les unes des autres. C'est pourquoi la formation en ergothérapie repose sur le principe de l'alternance entre les apports théoriques et pratiques et la confrontation clinique qui s'enrichissent mutuellement pour permettre à l'étudiant de construire sa démarche professionnelle en opérant des choix pertinents et réfléchis. Il acquiert ainsi les compétences nécessaires pour l'exercice professionnel.

- L'étude de situations cliniques donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

- *Pour comprendre* : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'analyse et à la compréhension des situations
- *Pour agir* : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action
- *Pour transférer* : l'étudiant conceptualise la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles

Les études de cas cliniques sont des moments clés dans la formation de nos étudiants. En effet, il s'agit pour les étudiants de mobiliser les ressources suffisantes et nécessaires pour

résoudre ces situations complexes. A travers des temps dédiés à l'analyse de situation, en petits groupes, nous abordons plusieurs éléments clés pour résoudre ces cas que nous ne manquerons pas également de lier aux compétences professionnelles : recueil de données (médicales, cliniques, imagerie...), formulation d'hypothèses, diagnostic kiné, plan de traitement, mise en œuvre des moyens, évaluation des pratiques et des résultats obtenus.

- L'analyse des pratiques professionnelles

Cet aspect de la formation est un des volets majeurs dans la construction des compétences professionnelles ainsi que pour le futur du professionnel. En effet, notre objectif est de faire en sorte que l'analyse réflexive de sa pratique soit intégrée à la pratique du futur professionnel.

Pour cela, il est nécessaire d'intégrer l'analyse réflexive des pratiques sur les 3 années de formation.

Différentes approches et exercices seront organisés.

Lors de la formation au tutorat que nous proposons aux professionnels, l'analyse réflexive des pratiques est un volet primordial. En effet, il est nécessaire que l'analyse de pratique réflexive soit instaurée sur le terrain avec le tuteur. Par ailleurs, la politique de notre institut est que les formateurs visitent les étudiants en stage pour, entre autres, réaliser une analyse réflexive de la pratique.

À l'institut, en retour de stage et en TD, une analyse de pratique réflexive est réalisée. Lors de l'entretien post-stage avec l'étudiant, le formateur réalise également une analyse réflexive de ces pratiques.

Les analyses réflexives des pratiques sont tour à tour réalisées en individuel ou en petits groupes.

Bien entendu, tout cela pour que l'étudiant prenne conscience de sa manière d'agir et de réagir dans des situations et des contextes environnementaux divers.

Pour nous, les objectifs de l'analyse de pratique, en cohérence avec le profil de professionnel que nous voulons former sont les suivants :

- « s'interroger sur sa propre pratique »
- « s'approprier sa propre expérience »
- « mettre à distance pour mieux comprendre »
- « prendre conscience de sa manière d'agir »
- « prendre pour objet de réflexion son action physique, mentale, ses prises de décision pour en comprendre les ressorts »
- « élargir la réflexion dans l'action à la réflexion sur l'action »
- « analyser une situation en s'interrogeant sur : "*comment j'ai, moi aussi, contribué à ce qui est arrivé ?*" »
- « construire du positif à partir d'évènements, positifs ou négatifs, en se demandant, quoi qu'il arrive : "*qu'est-ce que cela m'apprend ?*" »
- « prendre appui sur les expériences du passé pour envisager l'avenir en étant mieux outillé »
- « prendre appui sur ses nouvelles connaissances pour produire des comportements adaptés dans des situations toujours nouvelles »
- « construire une identité professionnelle réflexive et évolutive »
- « devenir un praticien réflexif »
- « devenir un praticien autonome »
- « construire de la connaissance au-delà de l'existant ».

Les méthodes utilisées avec les étudiants sont la méthode GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives), la méthode GAPP (Groupe d'Analyse de Pratiques Professionnelles) ou une méthode plus simple selon les séquences d'apprentissage ou les étapes

suivantes seront présentes : décrire le faire, laisser décanter tout ce matériel, effort délibéré de convoquer des liens en questionnant sa pratique avec utilisation de cartes mentales et construction de savoirs.

- **Le socioconstructivisme :**

Nous partons du principe que les étudiants possèdent, à leur arrivée, des connaissances, des représentations pour toute chose ainsi que des conceptions. La formation va être une dialectique entre ces connaissances des étudiants et les connaissances à construire.

L'autre principe pédagogique qui va guider notre formation est que seuls les étudiants peuvent construire leurs savoirs. Le rôle du formateur va être de permettre aux étudiants de donner du sens à ce qu'ils font en les accompagnant et en inférant sur les propres savoirs de ceux-ci.

Les savoirs des étudiants vont être construits à travers des expériences et en interaction avec les autres et le formateur. C'est pourquoi la construction de ces savoirs sera contextualisée au travers de situations de soins, de cas problème, de jeux de rôle, de construction d'une séquence d'apprentissage...

C'est pourquoi les TD, comprenant 11 étudiants (en tiers de promotion), 17 (en demie promotion) ou 34 selon la séquence d'apprentissage, favoriseront les interactions sociales, échanges entre pairs et formateur ou professionnel. C'est pourquoi aussi, les groupes seront organisés pour favoriser le conflit socio-cognitif : âges différents, genre aussi, baccalauréat également, expérience professionnelle ou pas, autres expériences.

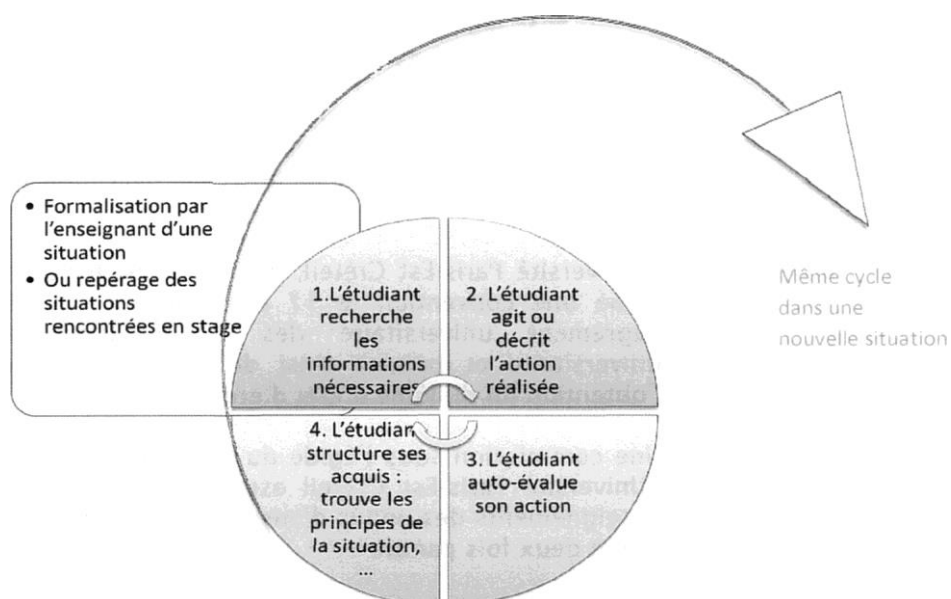
Lors de ces TD, les étudiants peuvent utiliser salles de travaux pratiques, matériels divers, et autres ressources pour se mettre en situation et construire leurs savoirs.

L'objectif à terme sera également de faire construire aux étudiants des réseaux opératoires, des schèmes qui leur permettront, sur les terrains de stage et en situation de travail, de traiter efficacement une situation.

Le rôle du formateur sera donc aussi de faire repérer aux étudiants, les invariants pour une classe de situations.

Tout cela, bien entendu, sera réalisé dans l'objectif de construction des compétences professionnelles chez les étudiants.

Chaque TD est donc construit par l'équipe pédagogique afin de favoriser le développement des savoirs des étudiants.



La roue fait donc apparaître les phases de recherche d'informations, de description, d'auto-évaluation et d'explicitation des principes organisateurs de l'activité : les invariants structurants. La flèche indique le mouvement de transfert vers une nouvelle situation dans laquelle se déploiera l'appropriation et consolidera l'élément ou les éléments de compétence.

Les méthodes basées sur le socioconstructivisme privilégient le travail coopératif, la collaboration, et la co-construction des savoirs.

La réussite de l'étudiant s'appuie sur sa motivation et son implication dans l'acquisition de ses compétences. Il doit pouvoir disposer d'une autonomie dans son apprentissage, de ressources pédagogiques variées, s'appuyer sur des situations qui ont du sens pour lui et qui permettent d'alimenter son projet professionnel et de formation.

Pour répondre à ces principes, le projet pédagogique de l'IFEN est structuré autour de trois axes :

- La professionnalisation articulée sur trois domaines : une démarche identitaire, une démarche d'analyse des pratiques professionnelles et une démarche d'initiation à la recherche. Les travaux dirigés proposés ouvrent le champ à une meilleure compréhension par l'étudiant sur l'utilité et l'intérêt de s'investir ; ils mettent en évidence le lien avec les connaissances et la pratique. La réflexivité est initiée dès le début de la formation. Les analyses d'activité et de pratiques sont menées en stage mais également à l'institut, permettant à l'étudiant d'évaluer sa progression, et d'identifier ses savoirs, acquis ou en cours d'acquisition.
- L'accompagnement de l'étudiant et la construction de son projet professionnel sont réalisés notamment au travers :
 - D'un suivi individualisé avec son référent pédagogique. Les étudiants sont reçus par leur référent pédagogique, en entretien individuel, à chaque début et fin d'année ainsi qu'avant et après leur stage. Un contrat pédagogique est établi permettant de mettre en évidence d'éventuelles difficultés et de proposer des solutions ou des aides aux étudiants pour faciliter leur apprentissage. Un contrat d'objectifs est également réalisé.
 - D'échanges avec les référents de stages de l'IFEN et avec les tuteurs de stage. Les formateurs de l'IFEN réalisent des visites sur les lieux de stage, initiant ainsi une analyse réflexive avec la présence du tuteur et facilitant ainsi le lien entre les différents intervenants de la formation.
- La collaboration professionnelle et l'interdisciplinarité : ces notions sont indispensables à la cohérence des soins prodigués aujourd'hui. L'interdisciplinarité, notamment la connaissance des compétences d'autres professionnels, permet de faire émerger une décision partagée autour d'une situation singulière. Les contenus de formation et son organisation intègrent une préoccupation d'ouverture et de curiosité professionnelles. C'est pour cela que l'institut établit des liens avec d'autres instituts de formation paramédicaux.

4. L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Un portfolio accompagne l'étudiant au cours de ses 6 semestres de formation. Ce document est le témoin de son évolution personnelle et professionnelle. C'est un dossier de suivi individualisé permettant d'évaluer l'acquisition des compétences en stage. Comme le prévoit le référentiel de 2010, des entretiens réalisés par le référent des stages sont régulièrement programmés pour leurs préparations et leurs suivis.

Le projet pédagogique de l'IFEN valorise le projet individuel de formation par la mise en place d'un système individualisé de suivi pédagogique et de guidance des apprentissages. Pour cela, chaque étudiant se voit attribuer, pendant toute sa formation professionnelle, un formateur-référent membre de l'équipe pédagogique. Ce formateur-référent a pour mission :

- D'accompagner l'étudiant dans son auto-apprentissage, dans son projet personnel de formation
- De repérer et d'identifier les difficultés éventuelles de l'étudiant (assiduité, difficulté de compréhension, de réflexion...) et l'aider à les surmonter.

Pour les étudiants dont des difficultés ont été repérées en cours d'année par les référents ou suite aux résultats d'examens, il sera mis en place un soutien spécifique.

C'est un temps clé de l'apprentissage pour les étudiants des compétences et l'accompagnement dans leur projet professionnel et leur identité professionnelle.

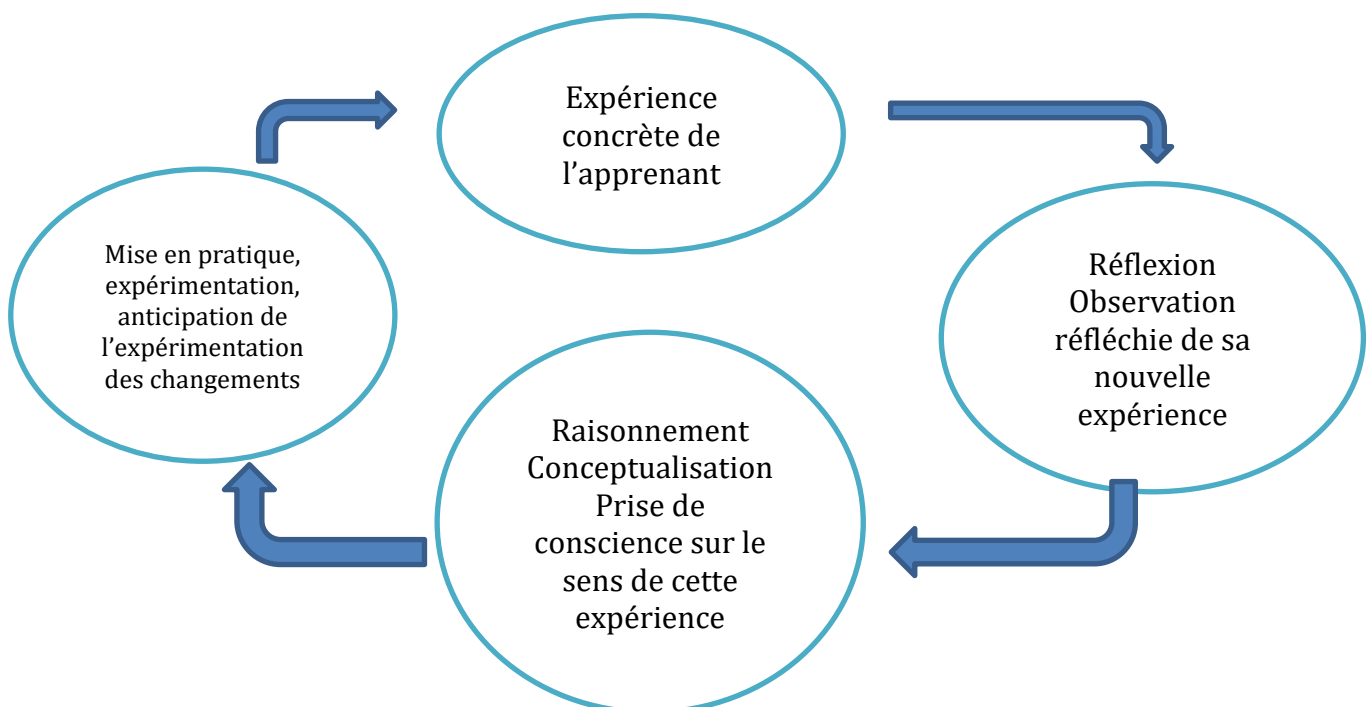
Ce suivi s'inscrit dans le cadre d'un contrat de formation conclus entre l'étudiant et le formateur référent.

L'apprentissage est une démarche d'appropriation personnelle qui prend appui sur les ressources cognitives et affectives de l'apprenant et qui est influencé par son environnement culturel et par ses interactions sociales.

L'apprentissage est donc un processus cognitif, affectif et social. Ce processus implique une modification des acquis antérieurs de l'apprenant et une réorganisation de ses ressources cognitives qui rendent possible de nouvelles acquisitions.

Pour apprendre selon KOLB :

Louise CARPA – Lucie ARPIN



Le suivi pédagogique est :

- Un soutien pédagogique
- Il est centré sur « l'apprendre »
- Il favorise le processus réflexif et métacognitif
- Il vise le développement des compétences professionnelles

L'analyse réflexive est intégrée dans le suivi pédagogique notamment lors de la rencontre post-stage.

Les objectifs du suivi pédagogique sont de :

- Accompagner l'étudiant dans son auto apprentissage et dans son projet personnel de formation
- Repérer et identifier les difficultés éventuelles de l'étudiant et l'accompagner pour les surmonter.

Les modalités du suivi sont les suivantes :

1. La constitution des groupes dans les promotions.

En début d'année, deux groupes de 15 étudiants sont constitués. Pour des raisons de facilité à l'entrée en formation, les deux groupes sont faits par ordre alphabétique. Toutefois, ceux-ci peuvent être amenés à être modifiés au cours de la formation pour favoriser les échanges entre tous, et mixer les parcours. Les deux groupes ainsi formés seront aussi les groupes de TD.

2. Un référent parmi les formateurs est désigné pour le suivi d'un groupe.
3. C'est le même formateur référent qui suivra le groupe d'étudiants jusqu'à la fin du parcours de formation.
4. Un contrat pédagogique sera établi entre l'étudiant et le formateur référent dans les 2 mois qui suivent la rentrée, sauf lorsque les étudiants sont en stage à la rentrée, et cela chaque début d'année.
5. Un premier entretien est formalisé au cours des 2 premiers mois de la formation.
Cet entretien objective :
 - Le parcours scolaire
 - Le parcours professionnel ou expérimental
 - Les méthodes d'apprentissage, points forts et axes d'amélioration
 - La capacité au travail personnel
 - Les attentes de la formation : Institut / Stage
 - La formalisation du contrat pédagogique
6. Pour les semestres 2,3,4,5, deux entretiens auront lieu, l'un avant le départ en stage pour la formalisation des objectifs personnels de l'étudiant, et l'autre au retour du stage afin de travailler en réflexivité sur une ARPP et les acquis du stage.

7. Pour les rencontres fin S2, fin S4 et fin S6, il se rajoutera un bilan de chaque année de formation du point de vue des apprentissages avec les points forts de l'année et les axes d'amélioration.
8. A la demande de l'étudiant et du formateur référent, des entretiens supplémentaires peuvent avoir lieu
9. Les données de ces entretiens sont inscrites au dossier de suivi pédagogique de chaque étudiant. En fin de cursus, celui-ci est joint au dossier de l'étudiant.

L'accueil des sportifs de bon niveau :

Cet accueil pourra se faire avec un accompagnement individualisé pour leur permettre de réussir leur double parcours formation et sportif. Des aménagements de scolarité leur seront proposés : aménagement horaire pour les cours et pour les stages, dédoublement d'année de formation, modification de certaines exigences pédagogiques....

5. LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique et pratique réalisés dans l'institut de formation et des temps de formation clinique ou situationnelle réalisés sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes. La richesse de l'alternance des périodes d'enseignement à l'institut et des stages est propice à la progression de l'étudiant.

Les enseignements sont réalisés sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et s'appuient sur les travaux personnels des étudiants :

- Les cours magistraux (794 h. sur 3 ans) dont le contenu est théorique sont dispensés par un enseignant dans une salle de cours, le plus souvent en promotion complète.

- Les travaux dirigés (1206 h. sur 3 ans) servent à illustrer, compléter, approfondir un cours magistral en apportant des explicitations théoriques ou pratiques. Ils se déroulent le plus souvent en petits groupes afin de réaliser une formation au plus près des besoins des étudiants. Ces séances peuvent aussi être consacrées au suivi pédagogique de l'étudiant par un formateur, en particulier dans le cadre de la préparation des stages et de l'évaluation des compétences acquises en stage.

- Les travaux personnels (1888 h. sur 3 ans) sont des temps de travail au cours desquels les étudiants effectuent les apprentissages des savoirs théoriques, certaines recherches documentaires ou études, préparent des exposés, des projets... Ces temps individuels peuvent être guidés par des consignes de formateurs qui ont vérifié au préalable si les étudiants sont en capacité d'utiliser ces temps en autonomie ou s'ils ont besoin d'un encadrement de proximité. Ce temps peut à la fois être identifié sur l'emploi du temps, avec possibilité de solliciter un formateur, ou bien en totale autonomie des étudiants sur ou en dehors de l'institut.

Pour offrir une progression pédagogique cohérente, le référentiel de formation est constitué de 6 domaines de formation répartis dans 39 Unités d'Enseignement (UE) :

- UE1 : Sciences humaines, sociales et droit
- UE2 : Sciences médicales

- UE3 : Fondements et processus de l'ergothérapie
- UE4 : Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute
- UE5 : Méthodes de travail
- UE6 : Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.

L'acquisition des 10 compétences attendues pour le futur professionnel s'établit progressivement sur les 6 semestres de formation selon les trois paliers d'apprentissage : comprendre, agir, transférer. Elles sont acquises en partie par validation des unités d'enseignement (UE) et par acquisition de l'ensemble des items de compétence évalués en stage.

	L1	L2	L3
Compétence 1 : Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique	Recueillir les informations pertinentes dans une approche globale et les analyser	Etablir un diagnostic de situation pertinent et hiérarchiser les éléments de dysfonctionnement	Etablir un diagnostic de situation pertinent quelle que soit la complexité
Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement	Repérer son champ de compétence dans la proposition d'un projet d'intervention	Déterminer les objectifs dans le projet d'intervention	Concevoir le projet d'intervention
Compétence 3 : Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie	Identifier les activités menées et les mettre en relation avec les informations recueillies	Mettre en œuvre et conduire l'intervention en supervision	Conduire l'intervention de manière autonome
Compétence 4 : Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques	Acquérir les connaissances pour proposer les aides techniques pertinentes	Préconiser les aides et assistances pertinentes et réaliser des orthèses simples	Préconiser toute aide, réaliser, adapter les orthèses et conseiller les gestes pertinents pour les prothèses
Compétence 5 : Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique	Identifier les éléments utiles pour une démarche de conseil	Concevoir et conduire des projets pertinents d'éducation à la santé	Conduire des projets d'éducation à la santé et thérapeutique et évaluer les projets
Compétence 6 : Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie	Identifier les différentes dimensions de la relation	Conduire une relation adaptée	Conduire une relation quelle que soit la complexité

Compétence 7 : Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle	Repérer les référentiels théoriques et les confronter à la pratique	Acquérir la démarche d'analyse de la pratique	Inscrire sa pratique dans un processus réflexif et d'amélioration continue de la qualité des interventions
Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	S'approprier des méthodes de recherche documentaire	Acquérir la Méthodologie d'initiation à la recherche	Conduire une initiation à la recherche pour le mémoire de fin d'études
Compétence 9 : Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs	Identifier les acteurs et l'organisation	Se positionner au sein d'une équipe en tenant compte des divers acteurs	Inscrire sa pratique dans une collaboration et coordination interprofessionnelle
Compétence 10 : Former et informer	Informer sur son propre métier	Mettre en œuvre un projet de formation	Elaborer et conduire un projet de formation et l'évaluer

PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE EN 2019-2020

Promotion de 1^{ère} année

Promotion de 2^{ème} année

Promotion de 3^{ème} année

C = cours

TP = travail personnel

S = stage

V = vacances

Semaine	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S01	S02	S03	S04
Semestre 1	C	C	C	C	C	C	C	C	TP	C	C	C	C	C	C	C	V	TP	C	C	C
Semestre 3	S	S	S	S	S	S	S	S	C	C	C	C	C	C	C	C	V	TP	C	C	C
Semestre 5	C	C	C	C	C	C	C	C	S	S	S	S	S	S	S	S	V	TP	C	C	C

	S05	S06	S07	S08	S09	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Semestr 2	S	S	S	S	TP	C	C	C	C	C	C	C	V	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Semestr 4	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	V	S	S	S	S	S	S	S	S	C
Semestr 6	C	C	C	C	C	S	S	S	S	S	S	S	S	V	C	C	C	C	C	C	C	C

6. LE CONTENU PÉDAGOGIQUE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Pour chaque unité d'enseignement est réalisée une fiche pédagogique comportant :

- Le volume horaire des cours magistraux et travaux dirigés de cette UE, reprenant les indications données dans l'arrêté du 5 juillet 2010 modifié.
- La ventilation des différentes interventions (volumes horaires et enseignants)
- Le récapitulatif des trois piliers d'apprentissage (pour comprendre, pour agir, pour transférer)
- Les modalités d'évaluations.

Celle-ci est transmise aux intervenants, ainsi que le cahier des charges afin que leurs enseignements soient les plus proches et complémentaires possibles des attendus.

Afin de répondre à l'exigence de qualité des enseignements, la pluralité des intervenants est privilégiée.

7. Les unités d'intégration

Elles sont au nombre de 5, réparties chacune sur un semestre hormis au semestre 1.

Elles sont appelées unité d'intégration des savoirs car elles ont pour objet de mobiliser les savoirs déjà vus et connus pour obtenir un niveau d'intégration supérieur de ces savoirs et aussi de travailler sur les postures professionnelles.

Elles se travaillent uniquement en TD avec les étudiants.

Elles placent l'étudiant en situation professionnelle.

Les points retenus concernant ces unités :

Elles ont pour objectif de :

- Mobiliser les savoirs et savoir-faire incontournables du métier vu dans les différents semestres au fur et à mesure de l'avancée dans la formation, à partir de situations cliniques et/ou de travail d'emblée complexe
- Traiter les éléments de la ou des compétences en cours dans l'UI
- Faire construire de nouveaux savoirs
- Approfondir les processus, les concepts sous-jacents à la compétence
- Contextualiser les savoirs et les savoir-faire, les décontextualiser et les recontextualiser (voir détail si dessous)
- Favoriser le transfert des savoirs acquis dans cette situation à d'autres situations cliniques, en faisant repérer les invariants ou les schèmes d'action qui se répètent.

Quelques principes généraux :

- Fractionnement sur le semestre du travail sur les situations à mailler avec le stage et selon la date de la validation
- Dans les situations, insérer des indices qui permettent la mobilisation, la construction de savoirs chez l'étudiant sur des thèmes professionnels :
 - o Choix, décision
 - o Consentement éclairé

- Responsabilité
- Prise de risque
- Rituels en milieu hospitalier
- Négociation
- Burn out et outils
- Conflit en équipe
- Positionnement en équipe
- Formation tout au long de la vie...

Le déroulé possible d'une telle unité :

- Présentation de la séquence en début de semestre
- Questionnement
- Recherches réalisées par les étudiants sur des thèmes préalablement posés par les formateurs
- Ou mobilisation des savoirs acquis dans le semestre
- Ou mobilisation des expériences de stage concernant le thème, la situation
- Réflexion sur un thème fondateur tel que les exemples cités plus haut
- Transfert des acquis d'une situation à une autre.

Le formateur accompagne les étudiants dans chacune des étapes. Le formateur utilise au fur et à mesure que les étudiants construisent autour d'un thème les schémas structurants, les cartes mentales... Ces unités permettent d'aborder aussi la posture professionnelle et par conséquent cela doit être activé lors de chaque unité. Le formateur fait poser le problème professionnel aux étudiants.

A la fin de chacun des TD, le formateur interroge les étudiants sur ce qu'ils ont acquis lors de cette séance d'apprentissage et dans quelles situations de soins ils pourraient réutiliser ces éléments acquis afin de renforcer la prise de conscience, et renforcer les acquis, et de favoriser le transfert.

Les formateurs sont particulièrement vigilants en ce qui concerne la dépendance pédagogique et doivent favoriser l'autonomie d'apprentissage et de réflexion chez l'étudiant.

Un certain nombre de situations de soins seront proposées aux étudiants sur les différents semestres afin de balayer le maximum d'éléments incontournables du métier et les différentes compétences.

Quelques éléments concernant la contextualisation, la décontextualisation et la recontextualisation :

- La contextualisation se réalise par le biais de la situation clinique. C'est elle qui va mettre un certain nombre d'éléments d'apprentissage en contexte. Selon les auteurs, on parle de « situation psycho sociale, d'appui sur la mémoire de travail », « situer l'apprentissage dans un contexte concret chargé sur le plan affectif et cognitif », « dans une situation contextualisée, il s'agit de réussir ».
- La décontextualisation demande à être activée par le formateur. Il s'agit de « favoriser le dégagement de l'élève par rapport à ses connaissances antérieures et son intérêt pour le contexte initialement présenté. Il faut alors l'aider à se débarrasser des indicateurs de surface, liés au contexte, pour découvrir les

indicateurs de structure liés au concept étudié. », « repérage de la structure de la classe de problèmes », « dans un apprentissage décontextualisé, il s'agit de comprendre ». Il est donc nécessaire de travailler sur les concepts, les processus sous-jacents dans la situation pour comprendre très exactement ce qui se passe.

- La recontextualisation est « le réinvestissement d'un outil dans une situation ayant les mêmes structures », « le bridging, faire des ponts, consiste à demander aux apprenants, après la maîtrise d'une notion ou d'une procédure, de chercher eux-mêmes des situations où ils peuvent la (situation) retrouver et la faire jouer. Il ne s'agit surtout pas pour l'enseignant de proposer lui-même de nouveaux exercices d'application ».

Ce système s'inscrit dans un modèle pédagogique socio constructiviste avec construction des apprentissages par les étudiants, ce qui demande que les formateurs reconnaissent cette capacité aux étudiants, les respectent dans leurs phases d'acquisition qui sont différenciées d'un individu à un autre.

8. LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A. A l'institut de formation

L'évaluation doit être au service des étudiants avec une régulation continue des apprentissages au travers de l'évaluation formative. Cela nous amène à penser que tous les étudiants peuvent accéder aux apprentissages et du coup à mettre en place des méthodes différenciées entre autres. Ce type d'évaluation privilégie l'apprentissage de compétences plutôt que l'excellence.

Selon Perrenoud, « *Est formative toute évaluation qui aide l'élève à apprendre et à se développer... qui participe à la régulation des apprentissages et du développement* ».

Ce type d'évaluation demande aux formateurs de s'intéresser non seulement aux processus d'apprentissage mais aussi aux méthodes de travail, aux attitudes des apprenants, à leur position dans le groupe, aux aspects cognitifs, affectifs, relationnels et matériels de la situation didactique. C'est un travail d'observation sur la durée. « *Le succès des apprentissages se joue dans la régulation continue et la correction des erreurs davantage que dans le génie de la méthode* » (Perrenoud).

La régulation est un processus continu dans la formation pour pouvoir avoir des effets sur les apprentissages. Il est essentiel dans ce dispositif de former l'étudiant à réguler ses propres processus de pensée et d'apprentissage.

La régulation se réalise en donnant à l'apprenant du feed-back à condition que le message envoyé soit signifiant pour lui.

La construction de compétence prend du temps, c'est un cheminement long et complexe, unique et individuel.

Les objectifs de l'évaluation formative sont pour nous de :

- Se positionner sur des renforcements positifs.
- Renvoyer des feedbacks aux apprenants.
- Mettre en œuvre l'analyse de pratique et la réflexivité.

- Favoriser l'évaluation coopérative (avec l'étudiant).
- Développer l'auto estimation tout au long de la formation.

L'évaluation de compétences :

- permet d'établir avec l'étudiant l'état de ses connaissances et de ses compétences, nous sommes dans de l'évaluation coopérative
- permet à l'auto-évaluation de prendre toute sa place, avec une fonction de jalonnement et d'accompagnement des parcours d'apprentissage.

Trois niveaux d'évaluation sont à activer :

- Contrôle des ressources des compétences que l'on trouve dans certaines UE.
- Evaluation des capacités combinatoires au travers des unités d'intégration.
- Evaluation de la mise en œuvre des compétences sur le terrain.

Le contrôle des ressources des compétences est incontournable dans certaines UE.

Il mesure l'écart entre l'attendu de la production de l'étudiant sur table ou sur le terrain. Le contrôle n'est pas exhaustif. C'est la mesure d'une performance ou d'une réalisation. L'évaluation "*permet de saisir le complexe et de l'estimer à travers un système de critères qui va permettre d'observer en simultané les différentes facettes de ce qui est à évaluer*".

Les contrôles de connaissance sont des évaluations des ressources de compétence et portent sur des savoirs incontournables dans la profession (QCM, QROC, oraux, mises en situations, études de textes, études de cas, recherche documentaire, analyse d'observation...).

Les évaluations des unités d'intégration portent sur les capacités des étudiants à combiner des savoirs et des savoir-faire de champs complémentaires pour traiter les situations.

Comme le dit Perrenoud, « *L'action est facteur de régulation du développement et des apprentissages tout simplement parce qu'elle oblige l'individu à accommoder, différencier, réorganiser ou enrichir ses schèmes de représentation, de perception et d'action. L'interaction conduit l'individu à décider, à agir, à prendre position, à participer à un mouvement qui le dépasse, à anticiper, à conduire des stratégies, à préserver ses intérêts.* »

Dans les UI, l'étudiant est aussi amené à se mettre en action, mais c'est bien sûr sur le terrain qu'il y est réellement.

Cependant dans les UI, 2 enjeux majeurs cohabitent : mobiliser des savoirs et les transférer.

Perrenoud disait : « *Mobiliser, ce n'est pas seulement « utiliser » ou « appliquer », c'est aussi adapter, différencier, intégrer, généraliser ou spécifier, combiner, orchestrer, coordonner, bref conduire un ensemble d'opérations mentales complexes qui, en les connectant aux situations, transforment les connaissances plutôt que les « déplacer ». On insiste donc sur une chimie ou une alchimie plutôt que sur une physique des savoirs. On se rapproche de la réalité du travail humain, tel que l'ergonomie cognitive et la psychosociologie du travail le décrivent.* »

Selon Develay, transférer : « *j'ai le sentiment que les didacticiens découvrent que le transfert ne constitue pas seulement la phase terminale de l'apprentissage, mais qu'il est présent tout au long de l'apprentissage. Pour apprendre, se former, il convient de transférer en*

permanence. Toute activité intellectuelle est capacité à rapprocher deux contextes afin d'en apprécier les similitudes et les différences. Les raisonnements inductif, déductif et analogique, la disposition à construire une habileté, à relier cette habileté à d'autres habiletés, la possibilité de trouver du sens dans une situation, proviennent de la capacité à transférer. »

Roegiers définissait la situation comme un « *ensemble contextualisé d'informations à articuler en vue d'une tâche déterminée* ». En parlant de tâche, l'auteur se réfère à une situation problème. Par situation problème, il faut entendre toute tâche complexe, tout projet qui pose à l'élève des défis dont celui de mobiliser ses ressources.

B. Sur le lieu de stage

L'apprentissage des compétences se réalise à la fois sur les lieux de stage et à l'institut, au travers de situations professionnelles emblématiques.

Ces situations sont autant des supports d'apprentissage que des supports d'évaluation.

L'étudiant sera évalué sur ses compétences dans ces situations.

Il va s'agir d'évaluer :

- "la capacité de l'étudiant à traiter avec compétence" les situations professionnelles pertinentes (pertinence de ses interventions et capacités adaptatives).
- son intelligence situationnelle, c'est-à-dire ce qu'il comprend et explicite du contexte et de ses interventions.
- sa capacité "à transférer ses acquis" dans différentes situations d'une même classe, c'est-à-dire sa capacité à reconstruire ou réinventer son intervention et non à dupliquer un modèle de réponse préétabli.

L'étudiant est évalué sur son agir spontané. Il lui est demandé ensuite une explicitation pré et post-action ainsi qu'une auto-évaluation.

L'étudiant reçoit un feed-back sur ses acquis plutôt que l'évaluation ne le sanctionne. Le tuteur est le "synthétiseur des feed-back successifs".

L'objectif pour les professionnels sur le terrain est de multiplier les temps d'évaluation pour en tirer une estimation avant d'aller vers les critères et les indicateurs.

Le tuteur fait la synthèse de tout ce que les professionnels voient.

C. Application concrète

Pour les cours et TD :

- Lister les prérequis pour chacune des UE.
- l'UE est construite à partir des incontournables que l'on veut évaluer.
- Partir des prérequis nécessaires à la compréhension de l'UE.

Demander aux étudiants de les mobiliser avant le démarrage de l'UE.

Méthode d'auto-évaluation des acquis avant, pendant et après les enseignements.

Donner l'évaluation de l'année précédente en début d'UE pour montrer le chemin à parcourir.

- Construire les TD pour de l'appropriation et non pas de l'acquisition. Mettre en œuvre des outils pédagogiques différents et en nombre important.
- Finaliser un cours, un TD avec un feed-back systématisé (15/20 mn de feed-back des incontournables).

Reprendre un cours, un TD en remobilisant les éléments incontournables du précédent (15 mn).

- Travail sur les éléments incontournables à mobiliser et remobiliser pour un ancrage définitif.

Mettre en place des temps de remobilisation des éléments clés plusieurs fois pendant le déroulement des UE.

- Les incontournables sont identifiés dans chacune des UE/situations.
 - ↳ Ils apparaissent clairement et de façon détaillée dans les pochettes de TD.
 - ↳ Les contrôles portent sur ces incontournables
 - ↳ Ils sont mobilisés en fin de TD, en début de TD suivant
- Faire construire des exemples de QCM aux étudiants. (Choisissez ce que vous jugez devoir évaluer sur la « démarche clinique ». 5 questions et ensuite les étudiants se passent les questions les uns aux autres).

Pour les évaluations :

- Favoriser les évaluations en groupe et de groupe.
- Transmission dès la fin de l'évaluation à l'institut du corrigé ou des idées principales du corrigé, afin de lutter contre l'ancrage de l'erreur.
- Bannir le renforcement négatif des apprentissages comme :
 - exigences très élevées
 - posture formateur centrée sur erreurs et points négatifs
- Favoriser le renforcement positif des apprentissages :
 - ↳ Exigences normales
 - ↳ Posture du formateur qui renforce les points positifs, les acquis, les points d'amélioration.
- Mettre en œuvre le plus souvent possible l'autocritique chez l'étudiant afin qu'il identifie ses points forts et ses points faibles.

Il n'en reste pas moins, qu'outre une exigence exacerbée et l'exploitation du génie de l'étudiant, qu'un minimum de connaissances reste indispensable à une analyse professionnelle pertinente.

9. STAGE

Au cours de sa formation, selon l'arrêté du 5 juillet 2010 modifié relatif au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute, l'étudiant doit effectuer au moins un stage dans chacun des domaines suivants :

- SSR (Soins de Suite et de Réadaptation)
- Santé mentale
- Lieux de vie

Une alternance cours/stage est planifiée de sorte qu'il n'y ait qu'une promotion en stage.

Les lieux de stages sont attribués aux étudiants selon des critères définis par l'équipe pédagogique.

Un de nos buts est de faire en sorte que les étudiants en ergothérapie restent sur notre territoire : à compétences internes égales, nous privilégierons donc des lieux de stage basés sur la région.

Un nombre de places de stage au moins égales au nombre d'étudiants est proposé dans les départements limitrophes à la Nièvre. Toutefois si les étudiants souhaitent réaliser leur stage dans d'autres départements, ils doivent eux-mêmes rechercher leur stage.

Les crédits européens correspondant aux stages sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- Avoir réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation.
- Avoir analysé des situations et activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments sur le portfolio
- Avoir mis en œuvre et validé les compétences au niveau requis dans une ou plusieurs situations.

Pour favoriser le développement des compétences professionnelles des étudiants et leur réflexivité, les formateurs de l'IFEN se déplacent sur les terrains de stage (situés à moins d'une heure de l'IFE) afin de travailler avec les étudiants et leur tuteur sur des analyses de pratiques professionnelles lors du bilan de mi-stage.

Dorénavant les stages de 8 semaines de S3, S4 et S5 comporteront 7 semaines en situation clinique de stage et une semaine à l'IFEN afin de réaliser :

- **Des analyses réflexives de pratiques professionnelles en demi promotion avec les responsables pédagogiques**
- **Des analyses réflexives de pratiques professionnelles en groupes d'étudiants répartis selon les champs d'intervention du stage réalisé**
- **Des rendez-vous individuels avec leur responsable du suivi pédagogique**
- **Des temps de réflexion sur l'acquisition des compétences, et le transfert dans d'autres situations avec la mise en évidence des invariants**

Deux éléments ont été ajoutés pour la promotion 2019-2022 :

- **Un des stages de leur cursus doit être effectué en Région Bourgogne Franche Comté. Ceci a pour objectif de favoriser l'intégration des futurs professionnels à notre Région, pour leur donner envie de rester et de s'y installer professionnellement.**
- **Le premier stage de formation doit être obligatoirement réalisé en établissement sanitaire et social (pas de libéral). Le rythme du libéral et le recul de l'étudiant ne permettent pas à ce dernier d'apprécier tous les éléments qui composent un stage libéral.**

Une charte approuvée par tous les directeurs d'IFE précise le calendrier de lancement de la campagne de stages, les règles de placement hors région et les dispositions pour informer des vacances de places de stages.

10. LES MODALITÉS D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT

La direction pédagogique de l'institut de formation en ergothérapie assure l'harmonisation des enseignements en contenu, en volume et leur évaluation.

L'équipe pédagogique de l'institut comprend des enseignants formateurs permanents et des intervenants extérieurs.

Les formateurs permanents doivent être des ergothérapeutes titulaires du diplôme de cadre de santé (ou diplôme équivalent) et contribuent, sous l'autorité du directeur, à la réalisation des missions de l'institut.

Chaque année de formation est pilotée selon deux axes : ingénierie du programme de cours attribué et organisation de la formation clinique et situationnelle.

Une réunion d'information auprès des tuteurs de stage est proposée afin de préciser les modalités de suivi des étudiants en stage, de validation des compétences du portfolio. Ces rencontres permettent de présenter le projet pédagogique, de répondre aux attentes des ergothérapeutes tuteurs en matière de projet professionnel, de renforcer les liens avec les terrains de pratique.

Concernant la formation des tuteurs ergothérapeutes, il existe un cahier des charges national élaboré par le Haut Conseil de Professions Paramédicales et validé par le ministère de la santé pour la formation des tuteurs paramédicaux. L'IFPM propose depuis cette année une formation au tutorat qui respecte ces critères.

Au travers du parcours du stage de l'étudiant, il est recommandé aux tuteurs d'utiliser le modèle de « la délégation progressive des actes ». Ainsi l'étudiant construit son cheminement en effectuant tout d'abord une séquence de l'intervention ergothérapeutique, progressivement plusieurs activités jusqu'à la totalité de celles-ci.

Une charte d'encadrement est mise en place par l'équipe pédagogique de l'institut.

11. LES INDICATEURS D'ÉVALUATION INTERNE

L'IFEN a pour volonté de mettre en place une démarche d'amélioration continue de la qualité de la formation. Cette démarche qualité est une approche transversale centrée sur l'étudiant et permet de valoriser les savoir-faire. Cette démarche va s'articuler en 5 axes :

- La qualité du service rendu à l'étudiant par la prise en compte de ses attentes : grille d'évaluation semestrielle par l'étudiant, attribution d'un formateur référent pour chaque étudiant, démarche de réflexion sur les pratiques professionnelles et leurs propres pratiques...
- Assurer une circulation facilitée des informations au sein de l'institut : mise à disposition de documents et d'informations par intranet, réunion de coordination pédagogique par année de formation animée par le directeur et les responsables pédagogiques des promotions faisant l'objet d'un compte-rendu et du suivi des décisions prises.

- Assurer la prise en compte des besoins de toutes les parties prenantes pour favoriser l'implication de chacun : l'organisme gestionnaire veille à maintenir un environnement interne serein pour que l'équipe mette ses compétences au service de l'organisation et se sente pleinement engagée dans la réalisation des objectifs.
- La maîtrise des dysfonctionnements par la mise en place de fiches sur lesquels seront répertoriés les types de dysfonctionnements, les objectifs fixés pour y remédier et le suivi de ces objectifs.
- La recherche d'un partenariat de qualité avec les différents acteurs de la formation : définir clairement la demande de l'IFE à l'égard des intervenants, organiser les visites des cadres formateurs référents de stage sur les terrains de stage pour réaliser un encadrement pédagogique des étudiants une fois par stage, organiser le travail commun avec les terrains de stage en particulier sur l'encadrement en stage, l'élaboration des situations apprenantes, les évaluations intermédiaires et finales, les documents d'accueil et de ressources, la définition des objectifs et l'exploitation des stages, créer un maillage avec les différentes institutions (Pasori, CHAN...) par l'intervention des différents professionnels de ces institutions au sein de l'institut de formation.

Un comité interne constitué des représentants des étudiants, de l'équipe pédagogique, et de la direction analysera tous les semestres, les enquêtes de satisfaction de chaque étudiant. Celles-ci seront anonymes.

Elles permettront d'évaluer leur niveau de satisfaction générale de l'UE sur le contenu pédagogique ainsi que sur l'organisation, sous forme de note sur 10 ainsi que de mots clés. De plus, nous laisserons un champ libre pour toute proposition d'amélioration sur l'UE.

Ces enquêtes de satisfaction seront effectuées à chaque fin de semestre avant les évaluations, via internet.

Les résultats de ces enquêtes sont ensuite discutés au sein de l'équipe pédagogique et des propositions d'amélioration ou d'ajustement peuvent ensuite être présentées aux étudiants, à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut ainsi qu'à tous les acteurs de la formation.

Dans le cadre du LMD, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) assurera une évaluation.

Des enquêtes de satisfaction pourront également être données aux terrains de stage, afin d'évaluer l'organisation des stages et la réalisation des analyses réflexives de pratiques professionnelles en collaboration avec les formateurs de l'institut lors de leur visite sur site.

II. LES RESSOURCES HUMAINES

La direction de l'ensemble de la formation est assurée par Cécile Huiban. Chaque année de formation est pilotée par un ETP formateur permanent, cadre de santé ergothérapeute (ou diplôme équivalent).

Le Conseil scientifique est assuré par le Dr Jacques Ballout, président de la CME du CHAN de Nevers et le conseil pédagogique par Mme Joelle Kozlowski, ex-directrice d'IFSI pendant de nombreuses années.

L'équipe d'enseignants est interprofessionnelle et pluridisciplinaire. Elle est composée de : médecins, pharmacien, professionnels paramédicaux, psychologues, neuropsychologues, sociologues, techniciens en appareillage et aides techniques....

Un cahier des charges pédagogiques permet aux cadres formateurs de s'assurer d'une commande explicite auprès des intervenants extérieurs assurant des enseignements pour :

- Cibler l'apport théorique attendu
- Éviter des redondances dans les enseignements et les contradictions
- Donner les moyens à l'intervenant de repérer la place et le contexte de son intervention et de délimiter son intervention.